



BOULOGNE
BILLANCOURT

Direction de l'accueil du public - Espace accueil des familles

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL – ANNEE 2012 ATTESTATION sur L'HONNEUR

N° Famille :

N° CAF:

Pour les familles ayant un enfant en crèche collective ou
familiale, halte garderie, jardin d'éveil

Je soussigné (e), représentant légal 1

Je soussigné (e), représentant légal 2

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Qualité (1) :

Qualité (1) :

Adresse :

n°rue :

Adresse :

n°rue :

Code postal :

Code postal :

Ville

Ville

Tél. :

Tél. :

Portable :

Portable :

Revenus :

Je déclare que le revenu net imposable mensuel (2) de la famille est **supérieur à 7 183 €** soit un quotient familial en **tranche J**

Je déclare que le revenu net imposable mensuel (2) de la famille est **inférieur à 7 183 €** et je fournis l'avis d'imposition 2011 (ressources 2010 à défaut des justificatifs de ressources datant des 3 derniers mois (salaire, allocation chômage, pension, etc.)

Situation familiale

La composition de votre famille a-t-elle changé (3)? non oui

Si oui, merci de compléter les lignes ci-dessous et joindre la copie des documents justifiant cette nouvelle situation : livret de famille ou extrait acte de naissance ou carte d'invalidité à 80% concernant un membre de la famille.

Nom et Prénom des enfants :

Date de Naissance

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'un ou plusieurs de vos enfants ne sont plus à charge :

Nom et Prénom des enfants :

Date de Naissance

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(1) : père, mère, tuteur ...

(2) : somme des traitements, salaires et pensions avant abattement des 10% (salariés et assimilés) ou ensemble des revenus avant abattement des 10% augmenté des revenus fonciers, capitaux mobiliers et pensions alimentaires (non salariés).

(3) : cochez la case correspondant à votre situation.

Tournez la page SVP →

Votre situation familiale a-t-elle changé ? non (3) oui (3)

Si oui, merci de compléter la ligne ci-dessous et joindre la copie des actes justifiant cette nouvelle situation : livret famille, jugement, etc...

Célibataire Marié(e) Vie Maritale Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(Ve) Pacsé(e)

Désignation des payeurs des factures :

Je soussigné(e) Mlle / Mme / M :

Nom : Prénom :

déclare être destinataire des factures, relevés de compte et titres de recette édités par la Ville de Boulogne-Billancourt ou le Trésor Public en tant que **payeur principal**.

A défaut de règlement, les factures, relevés de compte et titres de recette édités par la Ville de Boulogne-Billancourt ou le Trésor Public au titre des prestations rendues seront émis, à l'encontre du **payeur secondaire** suivant :

Mlle / Mme / M. Nom : Prénom :

Adresse (si différente de la première page)

n°..... rue :

Code postal : Ville.....

Sauf si un tiers payeur est dûment habilité.

En cas de défaillance du payeur principal visé ci-dessus, la Ville de Boulogne-Billancourt se réserve le droit de communiquer les coordonnées du payeur secondaire aux services du Trésor Public.

J'ai bien pris note qu'en cas de déclaration erronée ou de fausse déclaration, la Ville se réserve le droit d'annuler les bénéfices et avantages de mon quotient familial.

Les informations et pièces justificatives demandées ci-dessus sont obligatoires. A défaut, la mise à jour du compte famille ne pourra être effectuée et la tarification maximale sera alors appliquée.

Certifie(ons) sur l'honneur les informations indiquées ci-dessous :

Le

Le

A.....

A.....

Signature

Signature

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les usagers bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données qui les concernent, qui pourra être exercé auprès de la ville de Boulogne-Billancourt en écrivant à l'Espace Accueil des familles . Ces données sont confidentielles et ne peuvent être communiquées à d'autres fins que le fonctionnement des services municipaux et du Trésor Public.

Article 441-7 du code Pénal : est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts
- De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère
- De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.